

A Neuchâtel et dans la région

Aula de l'Université : le pianiste Harry Datyner a reçu le prix de l'Institut neuchâtelois

A la suite de son assemblée générale, l'Institut neuchâtelois, ouvert la séance en l'Aula de l'Université, une séance publique, au cours de laquelle M. Harry Datyner, pianiste, s'est vu décerner le prix de l'Institut 1973.

M. Gaston Clottu, président de l'Institut neuchâtelois, ouvrit la séance en saluant M. François Jeanneret, président du Conseil d'Etat, en le remerciant de la bienveillance qu'il témoigne envers l'Institut, M. Werner Soerensen, recteur de l'Université, M. Carnal, président de l'Institut jurassien, M. Louis de Montmolin, président d'honneur de l'Institut. Il signala la parution prochaine d'un nouveau Cahier de l'Institut, « Visages du pays de Neuchâtel », destiné à commémorer le 125ème anniversaire de la République.

Passant ensuite à l'attribution du prix de l'Institut à M. Harry Datyner, M. Gaston Clottu invita M. Henri Schupbach à présenter l'œuvre et la personnalité du lauréat. Si Harry Datyner appartient aujourd'hui à la catégorie des grands interprètes qui font une carrière internationale, ce qui intéresse particulièrement M. Henri Schupbach dans sa personnalité, c'est le professeur et l'ami. Et c'est tout naturel, car M. Henri Schupbach qui a fait du piano avec lui, sait quel merveilleux professeur est Harry Datyner, qui ne s'attache à la technique et au mécanisme que pour libérer l'esprit et retrouver l'élan musical qui a sa source au tréfonds de l'être. Avec un grand luxe de descriptions, d'évocations et d'images, l'orateur explique comment le pianiste parvient à se décontracter, à se défaire de tout complexe, à oublier en quelque sorte ses doigts pour laisser parler la musique.

Bien jouer, ce n'est pas s'appliquer consciencieusement et méthodiquement à décalquer l'œuvre, c'est la recréer d'un seul mouvement dans l'enthousiasme. Tel

est le terme ultime du pèlerinage de l'interprète. Ces grandes vérités, M. Henri Schupbach a plaisir à les souligner au moment où Harry Datyner quitte les hauteurs jurassiennes pour s'établir à Genève.

M. Gaston Clottu remet alors à Harry Datyner le prix de l'Institut en y joignant ses félicitations, puis M. Zygmunt Estreicher se lance dans une conférence étourdissante, tout émaillée de vérités profondes et de piquants paradoxes, qu'il commente à l'aide de brèves et fulgurantes illustrations musicales.

Il serait vain d'essayer de donner ici un résumé tant soit peu substantiel de cet exposé si riche, si complexe et si éblouissant, au cours duquel M. Estreicher a fait briller successivement ou simultanément tous les aspects de la musique, les plus sérieux comme les plus cocasses et les plus bouffons. En effet, si la musique a pour but de permettre l'expression des états d'âme les plus émouvants et les plus profonds, elle favorise également le désir de se mettre en valeur, toutes les vanités et tous les ridicules. L'orateur retrace ainsi le rôle des musiciens, histrions ou artistes véritables, dans l'antiquité, à la cour d'Auguste et à celle de Cléopâtre, au Moyen âge, à la cour de Bourgogne, en Italie, en Allemagne; il dit l'admiration débordante que l'on éprouvait pour Jean-Sébastien Bach, virtuose de l'orgue, pour le petit Mozart, enfant prodige, pour Liszt qui, pour stimuler les réactions du public s'évanouissait d'émotion en jouant les chants sans parole de Mendelssohn, pour ces pianistes qui, s'apercevant qu'ils étaient assis trop bas, faisaient mettre sur leur chaise une grosse encyclopédie, et se trouvant alors trop haut, en déchiraient une feuille pour redescendre au niveau convenable.

De Paganini qui use de sa compli-

cité avec le diable jusqu'au véritable musicien, il y a une marge que M. Estreicher décrit en opposant le virtuose et l'artiste. Le premier éblouit par la technique, les trucs du métier, le panache; il met sa personne en avant. Le second, réfléchi et contemplatif, s'efface devant l'œuvre; il cache l'art par l'art. Le premier est tout en surface, le second tout en profondeur.

Alors que la virtuosité correspond à une vision partielle, l'art véritable don-

ne une vision globale de l'existence humaine, apporte l'unité, concilie l'éblouissement technique avec l'émotion profonde, est à la fois magicien et prêtre, trouble et apaise en même temps. En ce temps où l'homme préfère son médiocre cinéma hebdomadaire à la grande fête annuelle qui autrefois l'enchantait, il l'encourage à retrouver la faculté de s'émerveiller et par là contribue à sauvegarder l'homme dans l'homme.

P.-L. B.

Vers la création d'un Centre pour la jeunesse à Bellevue-sur-Bevaix

Participation de la ville: 100.000 francs

Le Conseil communal de Neuchâtel demande au Conseil général, (qui siégera le lundi 2 avril), de participer à la création d'un Centre pour la jeunesse à Bellevue-sur-Bevaix, par une somme de 100.000 fr. et de pouvoir garantir un emprunt bancaire de 420.000 fr. que la Société des colonies de vacances de Neuchâtel souhaite contracter pour moderniser, en les transformant, les bâtiments qu'elle possède là-bas.

Créée en 1880, cette société privée, dont le siège est à Neuchâtel et la gestion est assurée par un comité dont font partie de droit le directeur de l'instruction publique, le directeur des écoles primaires et le médecin des écoles de Neuchâtel, a pour but d'accueillir dans ses bâtiments de Bellevue, à 650 m d'altitude, et dans un cadre magnifique, des enfants de condition modeste de la ville, de leur donner des soins convenables en leur accordant la pension et en les plaçant sous une direction attentive.

Cette société pourvoit à ses dépenses au moyen du revenu de sa fortune, des cotisations des membres, de dons, legs, subventions, collectes, ventes, ainsi qu'à grâce aux modestes pensions des enfants.

Le comité actuel, présidé par M. Sam Humbert, directeur des services sociaux de l'Etat, estime que, compte tenu de l'état des bâtiments dont la disponibilité est limitée (absence de chauffage) des demandes de locaux qui ne pouvaient être satisfaites, la situation présente ne peut plus durer.

Par conséquent, vue les nombreux enfants qui, chaque année, sont tenus éloignés des colonies par manque de place en été, et des études et prospections faites pour envisager une exploitation annuelle, le comité pense qu'un développement de Bellevue répond à une nécessité.

Il est donc envisagé de créer un Centre pour la jeunesse qui pourra être complété, en deuxième et troisième étapes, par des locaux permettant d'organiser des séminaires, des conférences, assemblées, concerts ou des expositions.

La première étape consisterait à installer le chauffage central, à aménager une salle de gymnastique et de jeux, et de divers travaux de transformation intérieure et extérieure, le tout étant dévisé à 420.000 fr. somme à laquelle il faut ajouter 100.000 fr. pour l'amenée d'eau potable depuis Gorgier et l'évacuation des eaux usées.

La seconde étape compléterait la précédente en matière d'aménagement intérieur,

à l'extérieur étant notamment prévus un terrain de football, des pistes d'entraînement.

Ces projets interviennent également l'Etat qui est prêt à accorder une participation à ces réfections pour autant que la Ville fasse le premier geste.

L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de cette prochaine séance du Conseil général est le suivant:

Deux nominations, plan d'alignement au Vergier-Rond, aide financière et garantie de prêt à la Société des colonies de vacances de Neuchâtel, discussion d'un projet d'arrêté, de deux motions, une interpellation et la réponse du Conseil communal à une question écrite, ce qui représente neuf points.

GALERIE DIETESHEIM

Faire revivre l'estampe de Dürer à Picasso

Qu'une galerie expose des œuvres qui ne sont pas à vendre, c'est le signe réjouissant que son directeur travaille avant tout pour l'art et pour l'amour de l'art. Aussi convient-il de prêter une attention toute particulière à l'exposition d'estampes « De Dürer à Picasso », qui s'est ouverte samedi après-midi à la Galerie Dietesheim.

C'est M. Dietesheim lui-même qui prononga le discours de bienvenue, en saluant M. François Jeanneret, président du Conseil d'Etat, accompagné de Mme Jeanneret, et M. Henri Vaucher, président du Conseil général. Il remercia ensuite les collectionneurs qui ont bien voulu lui prêter leurs gravures et les laisser sortir de leurs portefeuilles. Car, au contraire de la peinture qui réchauffe l'atmosphère d'un salon par sa luxuriance, l'estampe, elle, reste intime et secrète. Elle exige donc que l'on aille à elle.

DE L'AUTHENTIQUE

Faire connaître les ressources de l'estampe et la réhabiliter aux yeux du public, qui, trop souvent, la relègue à un rang secondaire, telle est l'ambition de M. Dietesheim. Genre mineur? Certes pas. En effet, comme l'a écrit André Dunoyer de Segonzac, il est incroyable de penser que l'on puisse, par un petit rectangle borné, de métal, de pierre ou de bois, faire entrer tant de ciel et d'espace, restituer la poésie de la nature, transmettre à un autre homme l'émotion fugitive ou profonde ressentie, et tout cela avec une telle intensité, un tel pouvoir de communication, même à travers les siècles.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les plus grands peintres aient abordé la gravure pour exprimer à travers elle leurs préoccupations majeures. Parmi les artistes qui figurent dans cette exposition, seuls Callot, Piranèse et Meryon n'ont pas laissé de peintures. Daumier, lui, bien qu'essentiellement graphiste, est un coloriste subtil. Coloriste, il l'est d'ailleurs également dans ses lithographies en noir et blanc, comme l'a souligné Baudelaire, qui dit de lui que son dessin est naturellement coloré; il éveille des idées de couleur, ce qui est le signe d'un art supérieur. Remarque que l'on peut appliquer à d'autres graveurs comme Rembrandt, Goya, Redon et Picasso. Chez Redon, comme chez Vallotton ou Klee, l'estampe en noir et blanc représente une période séparée dans leur création artistique. Une fois abandonnée, ces artistes n'y reviendront pratiquement

plus. D'autres artistes, Dürer, Rembrandt, Picasso, Chagall, Rouault, Villon même, gravent et peignent tour à tour, choisissant chaque fois le mode d'expression qui leur convient le mieux. Quant à Goya, c'est dans sa maturité qu'il commence à faire de la gravure, sa première grande série étant les « Caprices », dont deux planches figurent dans cette exposition.

TOUR DE VILLE



La «Jeune Chambre» à Neuchâtel

LA Jeune Chambre économique suisse a tenu une assemblée générale extraordinaire samedi à Neuchâtel. Cette manifestation s'est poursuivie au château de Colombier, en présence de MM. Fritz Grether et Rémy Allemann, présidents des communes de Colombier et Neuchâtel. La Jeune Chambre groupe des responsables de moins de 40 ans s'intéressant aux problèmes régionaux, tant au plan économique que social, voire même culturel.

La section de Neuchâtel et environs, créée il y a plus de deux ans, compte plusieurs commissions de travail qui s'occupent, par exemple, de la création d'un home «médicalisé» pour personnes âgées, de l'étude du renouvellement d'une foire-exposition dans la région, de la mise sur pied de conférences d'informations, pur ne citer que les plus importantes.

De surcroît, les Neuchâtelois organiseront le congrès national 1974, qui réunira trois jours durant près de 500 personnes dans la région.

La 40me soirée de la chorale des cheminots

SAMEDI soir, un public nombreux est venu applaudir les productions de qualité offertes par la Chorale des cheminots de Neuchâtel. Pour cette 40me soirée, qui se voulait rétrospective, les chants furent présentés par son dévoué directeur, M. Roger Sommer, qui sut habilement les mettre en valeur en les replaçant chronologiquement dans le contexte de leur époque. Le dernier chant, une mélodie populaire ichèque fut particulièrement appréciée.

En deuxième partie, le groupe Chantalar présente un spectacle de music-hall d'excellente facture. Chacun admire la fantaisie des costumes portés par des chanteurs pleins d'enthousiasme accompagnés par un pianiste non moins en verve. (R)

Exposition itinérante au collège du Mail

LA Société suisse des maîtres de dessin, qui s'était réunie à Neuchâtel à l'occasion de son assemblée biennale, a inauguré samedi, au collège du Mail, en la présence, notamment, de M. François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, une exposition itinérante réunissant des dessins d'élèves. Ces travaux placés sous le thème du ciel sont l'œuvre d'élèves de tous les degrés de l'enseignement, soit du jardin d'enfant à l'école normale.

D'autre part, un éducateur parisien a présenté une nouvelle manière de comprendre l'art enfantin. Nous reviendrons sur ces deux manifestations.



A l'aula de l'Université, M. Gaston Clottu (à gauche), président de l'Institut neuchâtelois, félicite le lauréat, M. Henry Datyner (à droite).

(Avipress - Baillod)

A la grande salle de la Rotonde

Une pimpante quadragénaire: «La Baguette»

QUARANTE ANS. Un passé déjà riche de succès, de soucis, d'aventures même et surtout de bonnes expériences. Un avenir plein de promesses et de projets — en juin inauguration d'une nouvelle bannière, plus tard, sans doute, de nouveaux uniformes. Tout cela, c'est la « Baguette », une société qui a su, par la volonté de ses membres et les qualités de ses dirigeants, s'assurer une place de choix parmi les sociétés locales et dont le nom a largement dépassé les frontières du canton et même de la Suisse. Beaucoup de volonté, certes, mais surtout des progrès évidents sous la direction de M. Jacques Simonet, aidé de MM. Claude Veuve et Silvio Giani.

Samedi soir, dans la grande salle de la Rotonde, cette société de tambours et clairons a prouvé, au cours de sa soirée annuelle, que, si elle a su rester jeune et pleine de vie — nombreux sont les visages juvéniles — ses productions, recelant de réelles difficultés, sont bien au point et dénotent une maturité qu'il convient de souligner.

En effet, le programme présenté au nombreux public a été aussi bien exécuté qu'il avait été soigneusement élaboré. Plus à l'aise dans les marches et les pas redoublés, batterie, clairons, trompettes, cors et basses de la « Baguette » s'attaquent avec bonheur à des fantaisies, tels cette marche humoristique due à leur directeur ou ce chachacha endiablé. Quant aux tambours, entraînés avec patience par MM. Pierre Simonet — justement récompensé pour ses 25 ans d'activité — et Jacques Perret, ils donnèrent un excellent aperçu de leurs pos-

sibilités dans une production fort bien rendue. Enfin, les quatre majorettes — stylées par Mme Françoise Simonet — toujours aussi souriantes, exécutèrent de gracieuses figures avec dextérité et élégance.

Ce riche programme, qui se déroula sans à-coups et donna notamment l'occasion au président Armand Baudin de remercier et de fleurir responsables et membres méritants, fut encore relevé par la présence de Tito Corona, ce déjà célèbre interprète du folklore sud-américain, qui transporta les auditeurs au Paraguay, au Pérou, voire au Venezuela. A l'enfant « prodige », a succédé une jeune chanteuse à la voix prenante, bien timbrée, vibrante et un musicien qui sait donner à ses divers instruments des accents insolites, tour à tour nostalgiques, après ou ardents. Un dépaysement, bien sûr, mais aussi un envoltement et un enchantement. Transition bienvenue entre le pas redoublé et la danse qui, jusqu'au petit matin, permit à chacun de se détendre aux sons de l'orchestre bavarois « Viola ».

J. My

COLOMBIER

Dernier camp de ski

(c) Les quatre classes de 4me et de 9me années sont rentrées samedi après-midi du camp de ski de Zinal. Une soixantaine d'élèves, garçons et filles, ont à leur tour, bénéficié d'une semaine de beau temps de neige et de sport. L'organisation a fonctionné à la perfection et les conditions atmosphériques furent particulièrement favorables. Teints basanés, larges sourires: tous étaient enchantés. Un seul « pépin »: du dernier moment, un garçon de 9me année s'est fracturé une cheville.

AUVERNIER

La vie du village

(c) On pouvait lire jeudi, sur l'avis placardé à l'entrée d'un magasin: fermé cet après-midi pour «caus inventaire». Et vive le français! Durant trois jours les rues du village ont été animées par une compagnie PA se préparant à démobiliser.

Le problème de la salle de gymnastique

(c) La semaine dernière, une séance convoquée par le Conseil communal a réuni ses représentants les délégués des sociétés sportives, du corps enseignant primaire et des concierges. Il s'agissait de mettre sur pied un programme d'utilisation rationnelle de la salle, en donnant satisfaction aux intéressés dans toute la mesure du possible. Étant donné le temps d'utilisation, lequel atteint déjà la suroccupation, il convenait encore de réserver le temps indispensable à l'entretien des locaux.

M. Fritz Grether, président de commune, et M. Pierre Mauler, conseiller communal et chef du dicastère des bâtiments, ont apporté les vœux des autorités et ont fait part du vif désir de trouver un terrain d'entente dans l'intérêt de chacun. Les concierges seront dotés d'un matériel d'entretien moderne et les installations de douches complétées d'un adoucisseur d'eau et d'un appareil de désablage. L'initiative prise par le Conseil communal s'est finalement révélée fort heureuse. La discussion, au cours de laquelle on sentait un réel désir d'entente, a ouvert la porte à des solutions favorables à tous les groupements.

Peut-on encore se baigner dans le lac?

Au cours de l'année dernière, le Laboratoire cantonal a contrôlé l'état de l'eau de vingt et une plages neuchâteloises. A la suite de ces contrôles, douze plages restent interdites à la baignade. La baignade n'est autorisée que sur trois plages; elle est «tolérée» sur six autres.

est d'un prix avantageux et d'un entretien assez facile, relativement peu coûteux. Le crédit comprend la construction d'un bassin de rétention, d'une grille d'élimination des déchets encombrants, du désabreur, du décanteur, du digesteur, d'un petit bâtiment de service et l'aménagement extérieur avec clôture.

Cette station est prévue pour une population de 5000 habitants avec possibilité d'agrandissement sur terrain déjà propriété communale. Sur le coût de deux millions de francs, il y a lieu de déduire les subventions cantonales et fédérales ramenant la participation communale à 600.000 fr. environ. Comme le fonds de réserve de la pollution est de 180.000 fr., c'est en définitive 420.000 fr. environ qu'il reste à renter et à amortir.



Picasso, estampe en noir et blanc.

(Avipress - Baillod)

L'épuration des eaux: à Bevaix ou ailleurs, un sacrifice qui doit être consenti par tous

De notre correspondant: Le législatif de Bevaix a siégé vendredi sous la présidence de M. P. Borioli fils et le « gros morceau » de cette séance fut une demande de crédit pour la construction de la station d'épuration des eaux. En effet, depuis plusieurs années, l'exécutif se préoccupe de cette construction. Un crédit de 1.950.000 fr. est demandé pour réaliser ce projet. De l'exposé présenté par l'ingénieur auquel les travaux sont confiés, releva que le système choisi est du type «Alpha» qui a déjà fait ses preuves ici. Ce matériel est fabriqué en Suisse sous licence américaine. Plusieurs systèmes sont possibles; le principe est en général le même alors que le processus de traitement des boues peut se faire par différents moyens. Le système choisi pour une station de cette grandeur

Les frais annuels (amortissement compris) sont dévisés à 60.700 fr. par année, soit 30 fr. par tête d'habitant. Le financement devra être revu soit par une augmentation future de la taxe d'épuration déjà appliquée, soit par un pourcentage supplémentaire sur le bordereau d'impôts. Le législatif conscient de l'urgence du problème vote ce crédit, après discussion, mais sans opposition.

A propos de l'achat d'une parcelle de terrain aux Epinettes, le Conseil général avait déjà ratifié cette demande dans sa séance du 18 août 1972, sous réserve d'une réduction du prix d'achat prévu et qui est consentie par le propriétaire du terrain. Par cette modification, il y avait lieu de rectifier l'arrêté qui est accepté sans opposition. Par suite de l'achat de ce terrain, levant la dernière opposition, le plan d'alignement

du quartier Viver-les-Epinettes peut maintenant être établi définitivement et il est adopté sans opposition.

Dans les divers, le président a donné lecture de la lettre de démission d'un conseiller communal, démission déjà relatée dans notre édition de samedi. Plusieurs questions sont posées à l'exécutif qui s'efforcera d'y donner la suite qu'il convient.

Les pompiers: une garantie!

(c) Saint-Blaise, cette semaine, est à l'abri des incendies. C'est en effet, aujourd'hui, que commence le cours cantonal pour sapeurs-pompiers. Prés de 250 soldats du feu vont se perfectionner dans divers secteurs: cours pour chefs d'engin, de tactique du feu, de machinistes moto-pompe, de machinistes de tonne-pompe, de protection contre les gaz, de récupération des acides et d'électricien.

(c) Saint-Blaise, cette semaine, est à l'abri des incendies. C'est en effet, aujourd'hui, que commence le cours cantonal pour sapeurs-pompiers. Prés de 250 soldats du feu vont se perfectionner dans divers secteurs: cours pour chefs d'engin, de tactique du feu, de machinistes moto-pompe, de machinistes de tonne-pompe, de protection contre les gaz, de récupération des acides et d'électricien.